

C.P.A.S. - libre choix

Doc	a037002
Date de publication	11/04/1987
Origine	NR
	Libre choix du médecin
Thèmes	C.P.A.S.

Un groupe de médecins interroge un conseil provincial au sujet de l'impossibilité pour des patients démunis, dépendant d'un C.P.A.S., de choisir leur médecin.

Au cours de la discussion, il apparaît que ce problème ne se pose pas partout. Dans certaines communes, tous les médecins qui le désirent peuvent participer au service médical du C.P.A.S. Dans d'autres, plusieurs médecins sont désignés. Il appartient aux médecins qui interrogent le Conseil d'entrer en rapport avec le C.P.A.S. de leur commune dans le but de résoudre ce problème.

Avis du Conseil national:

Le Conseil national estime que cette question ne relève pas de la compétence de l'Ordre et qu'il appartient aux médecins intéressés de prendre contact avec le C.P.A.S. de leur commune s'ils désirent figurer sur les listes de cet organisme.